



DEPARTEMENT DE L'ISERE

SATOLAS-ET-BONCE

Le village où il fait bon vivre !

Envoyé en préfecture le 05/11/2024

Reçu en préfecture le 05/11/2024

Publié le 05/11/2024

ID : 038-263804726-20241028-DELCCAS20241001-DE



Conseillers en exercice : 12
Présents : 10
Excusés : 2
Pouvoir : 1
Votants : 11
Date de Convocation : 21/10/2024

DELIBERATION du CCAS n° 2024-10-01

Objet :
ANIMATION SOIREE REPAS DES AINES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit octobre, le Centre communal d'action sociale dûment convoqué le vingt et un octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Christine SADIN, Présidente.

Nombre de Conseillers en exercice : 12

Présents : Nathalie HESNARD-DOURIS - Guadalupe GOICHOT - André GENILLON - Arnaud MALATRAY - Brigitte MARCELO - Karine MICHARD - Charlene MILLON - Maryline MOIROUD - Hélène TERRIER - Cécile TRUCHET

Excusés ou absents : Christine SADIN donne pouvoir à Nathalie HESNARD-DOURIS
Roger MILLY

Secrétaire : André GENILLON

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 20h00.

Le Procès-Verbal de la séance précédente onze avril 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

ANIMATION SOIREE REPAS DES AINES

Madame la Vice-Présidente informe les membres du CCAS du devis pour l'animation du repas des aînés du 16 novembre 2024 :

Le montant du devis de « Stand by rock association » pour l'animation de la journée s'élève à 700€ et comprend une animation à la guitare par deux guitaristes, ainsi que des chants avec le public.

Un concert pop-rock est organisé après le repas et jusque fin d'après-midi.

- **Après en avoir délibéré, les membres du CCAS approuvent le devis par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Fait en Mairie le 28 octobre 2024

La Présidente,

Christine SADIN

Le secrétaire de séance,

André GENILLON

www.satolasetbonce.fr

04 74 90 22 97-mairie@satolasetbonce.fr

159, Allée du Château 38290 Satolas-et-Bonce



DEPARTEMENT DE L'ISERE

SATOLAS-ET-BONCE

Le village où il fait bon vivre !

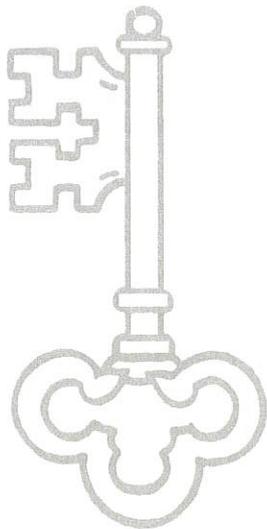
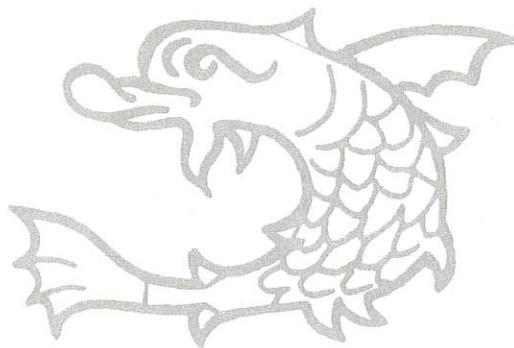
Envoyé en préfecture le 05/11/2024

Reçu en préfecture le 05/11/2024

Publié le 05/11/2024

S²LOW

ID : 038-263804726-20241028-DELCCAS20241001-DE

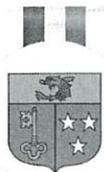


www.satolasetbonce.fr

04 74 90 22 97-mairie@satolasetbonce.fr

159, Allée du Château 38290 Satolas-et-Bonce

 Village de Satolas-et-Bonce



DEPARTEMENT DE L'ISERE

SATOLAS-ET-BONCE

Le village où il fait bon vivre !

Envoyé en préfecture le 05/11/2024

Reçu en préfecture le 05/11/2024

Publié le 05/11/2024

ID : 038-263804726-20241028-DELCCAS20241002-DE



Conseillers en exercice : 12
Présents : 10
Excusés : 2
Pouvoir : 1
Votants : 11
Date de Convocation : 21/10/2024

DELIBERATION du CCAS n° 2024-10-02

Objet : REPAS DES AINES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit octobre, le Centre communal d'action sociale dûment convoqué le vingt et un octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Christine SADIN, Présidente.

Nombre de Conseillers en exercice : 12

Présents : Nathalie HESNARD-DOURIS - Guadalupe GOICHOT - André GENILLON - Arnaud MALATRAY - Brigitte MARCELO - Karine MICHARD - Charlène MILLON - Maryline MOIROUD - Hélène TERRIER - Cécile TRUCHET

Excusés ou absents : Christine SADIN donne pouvoir à Nathalie HESNARD-DOURIS
Roger MILLY

Secrétaire : André GENILLON

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 20h00.

Le Procès-Verbal de la séance précédente onze avril 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

REPAS DES AINES

Madame la Vice-Présidente informe les membres du CCAS des devis validés pour l'organisation du repas des aînés du 16 novembre 2024 :

Le montant du repas par personne du Poulailier Gourmand sera de 44 €TTC tout inclus, dont boissons. Les inscriptions sont en cours.

Le montant du repas des invités sera de 28€ TTC, chèque à émettre à l'ordre du Trésor Public.

Vendredi 15 novembre les membres du CCAS se retrouvent à partir de 13h30 pour préparer la salle.

- **Après en avoir délibéré, les membres du CCAS approuvent les devis par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Fait en Mairie le 28 octobre 2024

La Présidente,

Christine SADIN



Le secrétaire de séance,

André GENILLON

www.satolasetbonce.fr

04 74 90 22 97-mairie@satolasetbonce.fr

159, Allée du Château 38290 Satolas-et-Bonce

Conseillers en exercice : 12
Présents : 10
Excusés : 2
Pouvoir : 1
Votants : 11
Date de Convocation : 21/10/2024

DELIBERATION du CCAS n° 2024-10-03

Objet : COLIS DES AINES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit octobre, le Centre communal d'action sociale dûment convoqué le vingt et un octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Christine SADIN, Présidente.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 12

PRESENTS : Nathalie HESNARD-DOURIS - Guadalupe GOICHOT - André GENILLON - Arnaud MALATRAY - Brigitte MARCELO - Karine MICHARD - Charlène MILLON - Maryline MOIROUD - Hélène TERRIER - Cécile TRUCHET

EXCUSES OU ABSENTS : CHRISTINE SADIN DONNE POUVOIR A NATHALIE HESNARD-DOURIS
Roger MILLY

SECRETAIRE : André GENILLON

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 20h00.

Le Procès-Verbal de la séance précédente onze avril 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

COLIS DES AINES

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration du CCAS que, comme chaque année, un colis de Noël sera distribué aux personnes de 75 ans et plus, inscrites sur la liste électorale.

Ce colis sera fourni par « **Michel DELORME** » présent sur la commune pour un montant de 40€ TTC pour une personne seule et de 54 €TTC pour un couple.

Pour les personnes âgées de 75 ans et plus résidant en « EPHAD » un colis « hygiène » d'une valeur de 40€ TTC sera réalisé par le salon esthétique de la commune.

Ces colis seront distribués le week-end du 14 et 15/12/2023 par les membres du CCAS.

Les Cartes de vœux réalisées par les enfants de maternelle, celle de la Mairie et des papillotes seront ajoutées au colis.





DEPARTEMENT DE L'ISERE

SATOLAS-ET-BONCE

Le village où il fait bon vivre !

Envoyé en préfecture le 05/11/2024

Reçu en préfecture le 05/11/2024

Publié le 05/11/2024

ID : 038-263804726-20241028-DELCCAS20241003-DE

S²LOW

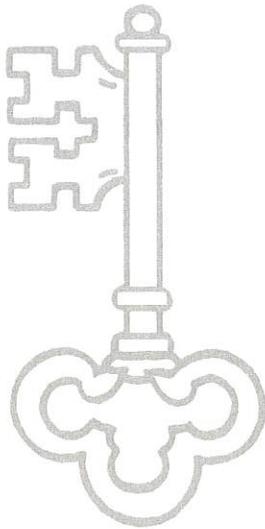
Après en avoir délibéré, les membres du CCAS approuvent les devis, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

La Présidente,

Christine SADIN

Le secrétaire de séance,

André GENILLON



www.satolasetbonce.fr

04 74 90 22 97-mairie@satolasetbonce.fr

159, Allée du Château 38290 Satolas-et-Bonce

 Village de Satolas-et-Bonce